



## PRÉPARONS LA GREVE INTERPROFESSIONNELLE du 9 AVRIL

**Les confédérations CGT, FO avec SOLIDAIRES appellent l'ensemble des salariés du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 Avril contre le « pacte de responsabilité-austérité » et la LOI MACRON. Pour verser les 50 milliards d'euros promis aux patrons, on pille dans tous les domaines. Pour la Sécurité sociale, la ponction serait de 10 milliards. La part des hôpitaux serait de 2 à 3 milliards. Ce sont les malades et les personnels qui, encore, en subiraient les conséquences.**

**Les syndicats USAP-CGT, FO AP-HP et SUD Santé se félicitent que leurs confédérations CGT, FO avec Solidaires appellent le 9 avril à une journée de grève interprofessionnelle.**

**Comme l'indique la déclaration adoptée le 17 février 2015 par CGT, FO et Solidaires, le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravant la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(SES). »**

**Pour préparer et organiser la grève interprofessionnelle du 9 avril et les actions en cours (crèches, contractuels,...) les syndicats USAP-CGT, FO AP-HP et SUD Santé AP-HP réuniront en commun : le 10 mars 2015 à 14 heures l'ensemble de leurs militants, délégués d'établissements salle GRANDE CROIZAT à la bourse du travail à République**

### **LE PACTE D'AUSTERITE à l'APHP se décline :**

**Par le projet « crèches » :** Avec la remise en cause des tarifs journaliers, ce serait une nouvelle diminution du pouvoir d'achat des agents et de leurs familles. La réduction à court terme du nombre de places ou de structures de la petite enfance. Cela alors que l'on annonce le blocage des salaires par le gel du point d'indice jusqu'en 2017. Le projet de la Direction générale est inacceptable et doit être abandonné.

**Par la précarisation des emplois et les licenciements de contractuels :** les menaces de « licenciements » des contractuels notamment de catégorie C (agents hospitaliers, adjoints administratifs, agents d'entretien qualifiés). En effet tous ceux qui ne seraient pas retenus par les commissions de sélection ne verraient plus leurs contrats renouvelés. Des milliers de collègues sont concernés. Sont également concernés toutes celles et tous ceux de catégorie B qui n'auraient pas réussi aux concours.

La Direction générale avait fixé la date butoir du 31 mars 2015 pour mettre à exécution son sinistre projet.

Pour mettre en échec le projet de la Direction générale, les syndicats CGT et sections FO des établissements ont, à ce jour, recueilli auprès des personnels titulaires, stagiaires contractuels 9324 signatures exigeant « aucune rupture de contrat au 31 mars 2015 et intégration de tous les CDD sur postes permanents et mensualités de remplacement »

Face à l'exigence unie des personnels et de leurs organisations, la Direction générale a annoncé qu'elle différerait son projet jusqu'au 31 décembre 2015.

C'est un premier recul. Cependant, elle maintient toujours son chiffre de 170 possibilités de mises en stage par les commissions de sélection pour les 2700 agents de catégorie C et aucun concours n'a encore été annoncé. Le projet de la direction doit être définitivement abandonné.

### **Par le plan d'économie de 140 millions d'euros dans un contexte de « déficit »**

La déclinaison de l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) pour l'APHP est une nouvelle fois un étai qui va engendrer suppressions de moyens matériels et humains

La direction générale poursuit aussi sa logique infernale de vente du patrimoine (Scipion, Vésale etc...) pour combler le déficit

### **Par les menaces de remise en cause des 35 heures et de nos RTT**

Le directeur général lors de ses vœux parle de revoir les rythmes de travail. Il entend par là, la remise en cause des protocoles RTT pour aller vers la généralisation du temps de travail en 7 heures ou 7h30 afin de supprimer des RTT.

Pour l'USAP-CGT, FO, SUD Santé ce qu'il faut ce sont des embauches afin que chacun, puisse réellement prendre ses jours de repos, pour vraiment bénéficier d'une réduction du temps de travail..



# LA LOI SANTE DE MARISOL TOURAINNE NE DOIT PAS PASSER ...

**Les syndicats USAP-CGT , FO AP-HP et SUD SANTE exigent ensemble le retrait du projet de loi santé Touraine.**

Ce projet de loi santé Touraine, s'appuyant sur la loi HPST, vise à accélérer la territorialisation de notre système de la santé par le biais notamment des Groupements Hospitaliers de Territoire qui se traduira par des suppressions, regroupements, fusions d'hôpitaux et de services (urgences, maternités,..., consultations)

Le projet de loi santé Touraine à l'AP-HP, **c'est Le Plan Stratégique 2015-2019 sur lequel la Direction générale a eu un vote négatif de tous les syndicats siégeant au CTCE du 9 juillet 2014.**

## **LES RESTRUCTURATIONS AU SERVICE DE L'AUSTERITE ET DU PRIVE .... CA SUFFIT**

C'est notamment dans le cadre du Grand Paris, le projet « hôpitaux Nord 1 et 2 », par le regroupement « Beaujon-Bichat » en « complémentarité » avec le « nouveau Lari-boisière », qui va supprimer plus de 600 lits, la fusion de l'hôpital Louis Mourier avec le CASH de Nanterre (préfecture de police), le rapprochement de Charles Richet avec l'hôpital de Gonesse,...

C'est la multiplication des groupements de coopération sanitaire avec des établissements hors APHP, militaires voir avec le privé.

Ce sont aussi, les dangers qui pèsent sur la prise en charge des personnes âgées , avec l'AP-HP qui cède des pans entiers de SLD et EPHAD à l'appétit féroce du privé.. Avec des établissements de l'APHP menacés de quitter l'APHP (Doumer, Clemenceau, Richet, Berck, etc).

**L'AMBULATOIRE A TOUT CRIN et la DIMINUTION CONSTANTE DE LA DMS (Durée moyenne de séjour)...**

## **NOUS REFUSONS**

Ces objectifs ne se justifient pas médicalement, mais sont basés uniquement par la logique comptable et de recherche perpétuelle de gisement de productivité. Ils vont poursuivre le développement de la productivité des agents au détriment de la qualité des soins. C'est aussi un moyen de mettre en cause les rythmes de travail des agents, pour modifier des horaires et accentuer la flexibilité , et la polyvalence.

**Suite à la réunion du CTEC du lundi 2 mars, les syndicats USAP-CGT, FO AP-HP, SUD Santé AP-HP réuniront en commun l'ensemble de leurs délégués d'établissement afin d'organiser la grève interprofessionnelle du 9 avril et les actions en cours**

**LE MARDI 10 MARS**

**À 14 heures**

**Bourse du Travail**

**Salle Grande CROIZAT**

**3 rue du Château d'eau**

**75010 PARIS**